

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du partenariat avec les
territoires et de la décentralisation

Secrétariat général

Décision du 19 novembre 2024

portant attribution du diplôme technique pour le corps des administrateurs des affaires maritimes au titre de l'année 2024

NOR : PTDK2429179S

(Texte non paru au journal officiel)

Par décision de la ministre du partenariat avec les territoires et de la décentralisation et du ministre des armées et des anciens combattants en date du 19 novembre 2024, le diplôme technique est attribué à compter du 1^{er} septembre 2024, au terme de la formation 2024, au titre d'un master, aux administrateurs des affaires maritimes suivants :

- DUFAY (Clara)
- DUPUIS-REMOND (Cécile)
- MILCENT (Ilona)
- MANTIONE (Emilie)
- PIERRON (Chloé)
- D'AMBRA (Lucie)
- CAMPO (Camille)
- AUDINET (Rozenn)
- HAUSERMANN (Blanche)
- GRIMBERT (Fanny)

Les administrateurs des affaires maritimes dont les noms suivent, titulaire d'un diplôme de l'enseignement militaire supérieur du premier degré délivré par les forces armées ou au titre de la qualification d'ingénieur conservent le bénéfice de ce diplôme :

- MEYRUEY (Louise)
- VERZURA (Ariane)